DIC : DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FCP – Ofi Invest High Yield 2027 – PART A - ISIN: FR001400EQJ8

OPC géré par OFI INVEST ASSET MANAGEMENT – Société Anonyme à Conseil d'Administration - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre Direction Commerciale au 01 40 68 12 94 ou via à l'adresse mail suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com
ou consulter le site www.ofi-invest-am.com.

L'AMF est chargée du contrôle d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.
OAM est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et règlementé par l'AMF

DIC publié : 20/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: OPCVM (Obligations et autres titres de créances internationaux)

Terme: 4 ans - A l'approche de l'échéance du Fonds, la Société de Gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du Fonds sous réserve de l'agrément de l'AMF.

Objectifs: La part A du Fonds Ofi Invest High Yield 2027 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds à échéance du 31 décembre 2027, une performance nette de frais annualisée minimum de1,40% (objectif de coupon annuel).
Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31 décembre 2027, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2027 et sélectionner les émetteurs (parmi un gisement diversifié de 276 émetteurs provenant de divers secteurs et de divers pays), présentant la probabilité de défaut moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.
Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.
Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le portefeuille est investi jusqu'à 100% de son actif net en obligations et autres titres de créances d'entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées, de toutes zones géographiques, libellés en euros ou en devises : obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées négociés sur des marchés réglementés. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles (y compris obligations convertibles contingentes dites Cocos).

De la même manière et de façon accessoire (10%), le Fonds pourra investir en obligations d'émetteurs privés dont les caractéristiques les exposent aux variations des actions sous-jacentes (obligations convertibles en actions, obligations remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions…). L'exposition éventuelle aux marchés actions induite par ces produits sera cependant marginale et ne constitue pas le cœur de cible du portefeuille.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille. L'exposition au marché ainsi que la duration seront gérées activement.

L'allocation entre les notations des différents titres ou émetteurs en portefeuille pourra varier :
De 0 % à 100 % de son actif en titres de qualité « High Yield » (titres spéculatifs) ;
De 0 % à 50 % de son actif en titres « Investment Grade » ;
0 % de son actif en titres non notés.

Les titres composant le portefeuille sont libellés en euro ou en devises, avec couverture du risque de change systématique.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille.

Pour ce faire, le Fonds investit dans des obligations « haut rendement » (High Yield) et des titres de créance émis par des entreprises de toutes zones géographique affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité,
Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le gérant utilisera des instruments du marché monétaire et OPCVM monétaires.

Le taux d'exposition maximum aux émetteurs hors OCDE sera compris entre 0 et 20%.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change.

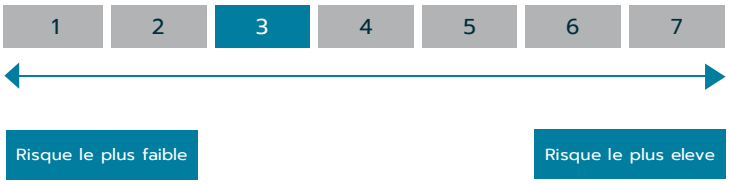
L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts, sur demande auprès du dépositaire jusqu'à 12H/midi chaque jour de valorisation (la période de souscription court jusqu'au 31 décembre 2024).
Les dividendes sont capitalisés. Un mécanisme de swing pricing a été mis place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation.. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus

Investisseurs de détail visés:
Cette catégorie de part A s'adresse aux UC du Groupe Abeille recherchant un rendement obligataire à échéance (31/12/2027), obtenu à partir d'un portefeuille de titres spéculatifs ou le versement d'un coupon annuel à partir d'un portefeuille de titres spéculatifs. Le Fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine à l'échéance du fonds et disposés à prendre des risques importants pour atteindre cet objectif.
Le Fonds s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil du Fonds.
L'investisseur accepte que l'objectif de rendement fixé de 2,25% ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds et que son patrimoine peut diminuer en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

Prestations et frais d'assurance: La part RC du Fonds Ofi Invest High Yield 2027 sert de support d'unité de compte à des contrats d'assurance-vie. Les frais présentés ci-après ne comportent ni les frais du contrat d'assurance vie ni aucune autre enveloppe ou package.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre bas et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Scenarii		1 an	Période de détention recommandée
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7912.00 € -20.88 %	6202.01 € -11.26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8484.74 € -15.15 %	6464.33 € -10.33 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10376.77 € 3.77 %	11558.88 € 3.69 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	12250.04 € 22.5 %	12959.94 € 6.7 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de détention recommandée en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.
Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est une Société de Gestion de Portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. OFI INVEST ASSET MANAGEMENT respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, aucun dispositif d'indemnisation légal n'est prévu étant donné que la solvabilité de l'OPC n'est pas remise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par le Dépositaire.

Que va me coûter cet investissement ?

Le coût total intègre aussi bien les frais ponctuels (droits d'entrée ou de sortie), les frais récurrents (frais de gestion, commission sur les opérations …) que les frais accessoires (commission de surperformance et le cas échéant commission d'intéressement).

La réduction du rendement (RIY) représente l'impact des frais sur la performance en pourcentage, c'est la soustraction entre la performance hors frais et la performance frais inclus.
Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10 000 EUR)
Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps.

Investissement de scenario [10 000 EUR]	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention
Coûts totaux Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	295,08 € 3,09 %	629.52 € 1.48 %

Composition des coûts
Le tableau ci-après indique:
- L'incidence annuelle des différents types de coût sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de placement recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts

Il montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels (frais de distribution, les frais de constitution, les frais de commercialisation, les frais d'abonnement (taxes comprises)	Coûts d'entrée	2%	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre inves- tissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins) Et/ou lorsque les coûts sont intégrés au prix, par exemple dans le cas des produits d'investissement packagés de détail autres que des fonds d'investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. Lorsque les coûts de distribution sont inclus dans les coûts d'entrée, ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	N/A	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance
Coûts récurrents (frais d'exploitation inévitables de l'OPC, tous les paiements, y compris les rémunérations liées à l'OPC ou qui lui fournissent des services, les frais de transaction)	Coûts de transaction du portefeuille	(*) 0.29%	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Autres coûts récurrents	(*) 0.63%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II
Coûts accessoires (commissions relatives aux performances versées au gestionnaire ou aux conseillers en investissement le cas échéant, et la cas échéant de la commission d'intéressement si l'OPC en est doté)	Commissions liées aux résultats	0%	Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice référence

(*) Les couts de transactions et les autres coûts du portefeuille sont donnés à titre indicatif, il ne s'agit que d'une estimaton sur la base de la part RFC similaire

Combien de temps dois je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 31 décembre 2027

La durée de placement recommandée nous semble idéale pour que l'OPC bénéficie au mieux des revenus de ce type d'instruments.

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement, toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative à l'OPC, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

- Soit par voie postale : OFI INVEST ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée par le groupe OFI INVEST ne devait pas vous convenir, vous pourrez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Pour plus de détail sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.ofi-invest-am.com

Conformément à la règlementation applicable, OFI INVEST ASSET MANAGEMENT s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et que ce sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT tient également à votre disposition, le dernier rapport annuel, la dernière plaquette semestrielle, la dernière valeur liquidative de l'OPC.

Les informations sur les performances passées de l'OPC sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/produits